

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 27/06/2025

A la demande du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, FranceAgriMer ouvre le dispositif d'aide à la rénovation des vergers cidricoles pour la campagne 2025-2026

A la suite des réflexions stratégiques sur les perspectives de la filière cidricole à l'horizon 2025, et à la demande du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, une mesure d'aide est mise en place afin de favoriser l'évolution variétale nécessaire pour mieux adapter la production aux besoins quantitatifs et qualitatifs de la filière cidricole.

La téléprocédure pour déposer une demande d'aide à la rénovation des vergers cidricoles pour la campagne 2025-2026 ouvre le 30 juin 2025 à 14h00.

Les bénéficiaires potentiels de l'aide sont les exploitants de vergers de fruits à cidre (pommes, poires) qui répondent aux conditions d'éligibilité précisées sur le site internet de FranceAgriMer.

Seront prioritaires pour l'attribution de l'aide - dans la limite des crédits disponibles - les demandes permettant le renouvellement des vergers, l'appui à la transmission des exploitations et l'amélioration de la performance économique et environnementale.

Toutes les informations sur les conditions d'éligibilité et les modalités de dépôt sont accessibles depuis le site internet de FranceAgriMer : <https://www.franceagrimer.fr/aides/aide-la-plantation-de-vergers-de-fruits-cidre-campagne-20252026>

A propos de FranceAgriMer

Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer, placé sous tutelle du ministère en charge de l'agriculture, FranceAgriMer participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les

Contacts presse

FranceAgriMer

Tél : 01 73 30 22 54 / 01 73 30 25 38

Mél : presse@franceagrimer.fr

12 rue Henri Rol-Tanguy

TSA 20002 - 93555 Montreuil Cedex

www.franceagrimer.fr

secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la pêche et de l'aquaculture. Il est un lieu de concertation unique entre les pouvoirs publics et les professionnels de ces filières, représentées de l'amont à l'aval dans ses instances de gouvernance. FranceAgriMer assure un suivi des marchés et propose des expertises économiques permettant aux pouvoirs publics d'adapter leurs actions et aux filières de gagner en compétitivité. L'Etablissement met en œuvre des dispositifs de soutien et de régulation des marchés et accompagne les acteurs économiques à travers le versement d'aides nationales et européennes. Il contribue à leur rayonnement à l'international en soutenant les exportateurs et l'internationalisation des filières.

Plus d'informations sur : <http://www.franceagrimer.fr>

Retrouvez-nous sur LinkedIn : @FranceAgriMer

Contacts presse

FranceAgriMer

Tél : 01 73 30 25 38 / 01 73 30 22 54

Mél : presse@franceagrimer.fr

12 rue Henri Rol-Tanguy

TSA 20002 - 93555 Montreuil Cedex

www.franceagrimer.fr